RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Michelet
Lannemezan

CAMPAGNE DE BOURSES DE LYCEE 2022-2023

La campagne de bourses de Lycée pour l'année scolaire 2022-2023 est ouverte et se déroule en deux périodes :

- **Première période : du 30 mai 2022 au 06 juillet 2022**
- **Deuxième période : du 1er septembre 2022 au 20 octobre 2022**

Sont concernés **les élèves de Lycée non boursiers en 2021-2022** mais dont les ressources et charge de leur famille, au titre de l'année de référence, pourraient leur permettre de bénéficier d'une bourse à la rentrée scolaire suivante.

Afin d'évaluer la recevabilité du dossier, vous pouvez consulter le barème joint en annexe.
Un simulateur est également disponible au lien suivant :
https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html

La demande de bourses peut être faite :

- en ligne en vous connectant à **Teleservices.education.gouv.fr** au lien suivant :
  https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e2s1

  ou

- en format papier (formulaire à retirer auprès du service intendance du lycée)

DOCUMENTS A CONSULTER EN ANNEXE :

- Flyer « Comment demander une bourse de Lycée »

- Barème des bourses de Lycée